



Concarneau rénove son patrimoine bâti et économise l'éclairage

Primée par les Prix Énergies Citoyennes 2015 dans la catégorie « moins de 20 000 habitants », la ville de Concarneau (Finistère, 19 000 habitants) a mis l'accent sur la réhabilitation du bâti et la rénovation des chaudières. Des économies d'éclairage substantielles ont aussi été réalisées.

Le patrimoine immobilier vétuste et énergivore de Concarneau appartient au passé. Grâce à un Contrat de Performance Énergétique engagé en 2005, « nous avons rénové l'intégralité du parc municipal en dix ans », énonce Xavier Calvarin, premier adjoint au maire en charge du développement durable. « Il est tout à fait possible d'améliorer les conditions de vie tout en remédiant aux déperditions dues à des chaudières anciennes. Nous avons remplacé toutes nos chaudières ou a minima changé les brûleurs. Les chaudières au fioul ont été converties au gaz ». Quelques pompes à chaleur ont été installées dans certains sites, et les défauts d'isolation ont été scrupuleusement traqués. Après le remplacement des vitrages des écoles, des travaux d'isolation renforcée vont commencer prochainement.

Même démarche du côté de l'éclairage public : aux ampoules les plus énergivores se sont substitués des systèmes au sodium ou à LED. Modernisées, les armoires de commande sont maintenant dotées d'un système qui module l'intensité de l'éclairage. Enfin, après une expérimentation concluante, l'extinction des lumières entre 1 h et 6 h du matin va être étendue à tous les secteurs résidentiels.

TÉMOIGNAGE

Xavier Calvarin,
premier adjoint au maire de Concarneau
en charge du développement durable



« Associer la population, former les agents et les élus »

« Le développement durable nécessite l'implication de tous. Un changement de mentalité nécessaire qui passe par la formation ; en tant qu'élu, j'ai suivi un master en 2014 sur l'urbanisme et le développement durable à Paris. Nos agents bénéficient de formations internes aux nouvelles pratiques pour relever ensemble, avec la population, ces nouveaux défis environnementaux. Les Prix Énergies Citoyennes nous permettent de communiquer auprès de la population, notamment sur l'utilisation qui est faite de l'argent public. Les habitants se sont associés à ces prix et se sont montrés fiers lors des réunions que nous avons organisées sur notre projet d'Agenda 21. Nous les sensibilisons régulièrement. Récemment, nous avons invité Jean Jouzel, climatologue et Prix Nobel de la paix, pour une conférence-débat. »



© service communication
ville de Concarneau

Un axe vert dédié aux modes de déplacement doux

Le catamaran à propulsion électrique

Mobilité durable

Du côté de la mobilité, Concarneau a créé un axe vert dédié aux modes de déplacement doux, le long d'une ancienne voie ferrée, en plein centre urbain. Quant au « bac » qui relie les deux rives de la ville, véritable institution concarnoise, il a été remplacé au printemps 2015 par un nouveau bateau, un catamaran à propulsion électrique qui transporte 300 000 personnes par an sans émettre de gaz à effet de serre ni de pollution. « Il nous reste à produire nous-mêmes l'électricité qui alimente le bac, via, par exemple, la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie », suggère Xavier Calvarin.

Le volet social du développement durable n'est pas oublié : le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a créé un atelier d'insertion par le maraîchage biologique qui alimente l'épicerie solidaire, il y a un an. En résumé : insertion et circuits courts au programme.

Quelques points clés :

- Les consommations ont été réduites de 20 à 30 %, et 1 032 tonnes de CO₂ ont été évitées de 2006 à 2015 grâce au CPE sur les bâtiments communaux
- Diminution de 30 % de l'intensité de l'éclairage public
- Un plan de rénovation de 4 500 points lumineux entamé il y a dix ans a déjà permis une économie de 3,8 mW



PRIX
ÉNERGIES
CITOYENNES